

2025 - 059 Séance du Conseil Municipal du 30 juin 2025
Service : Finances et commande publique
Référence : CLD

Objet : BUDGET PRINCIPAL - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025 - REVISION DES CREDITS DE PAIEMENTS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME - APPROBATION

Le trente juin deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Couëron, légalement convoqué le vingt-quatre juin deux mille vingt-cinq, s'est assemblé, salle l'Estuaire, rue de la Frémondrière, à Couëron, sous la présidence de Mme Carole Grelaud, Maire. Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de : 35, quorum : 18

Étaient présents : Carole Grelaud, Ludovic JOYEUX, Michel LUCAS, Laëticia BAR, Jean Michel EON, Corinne CHENARD, Gilles PHILIPPEAU, Guy BERNARD-DAGA, Odile DENIAUD, Patrick EVIN, Hervé LEBEAU, Dolorès LOBO, Catherine RADIGOIS, Anne-Laure BOCHE, Olivier SCOTTO, Julien PELTAIS, Pierre CAMUS-LUTZ, Patrice BOLO, Farid OULAMI, Adeline BRETIN, Olivier FRANC, Yvan VALLEE, Ludivine BEN-BELLAL, Françoise FOUBERT, Mohamed BENHAMDI.

Absents excusés ayant donné procuration écrite :

Clotilde ROUGEOT à Anne-Laure BOCHE

Marie-Estelle IRISSOU à Michel LUCAS

Yves ANDRIEUX à Catherine RADIGOIS

Julien PELTAIS à Pierre CAMUS-LUTZ

Olivier MICHE à Olivier SCOTTO

Sylvie PELLOQUIN à Jean-Michel EON

Geneviève HAMEON à Laetitia BAR

Jacqueline MENARD-BYRNE à Guy BERNARD-DAGA

Julien ROUSSEAU à Odile DENIAUD

Sandrine GOURDON à Dolorès LOBO

Absente excusée : Hélène RAUHUT-AUVINET.

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de conseillers effectivement présents : 24

Secrétaire : Michel Lucas

Rapporteur : Jean-Michel Eon

EXPOSE

Le présent budget supplémentaire a pour objet d'intégrer les résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent et de procéder à quelques ajustements budgétaires, en dépenses et en recettes, devenus nécessaires en cours d'exécution budgétaire.

Au regard de l'avancement des projets d'investissement, il convient d'actualiser le phasage initialement prévu de plusieurs AP.

La nouvelle répartition prévisionnelle des crédits de paiements, donnée à titre indicative, est précisée dans les conditions ci-dessous :

	AP 2024-1 : Réaménagement des locaux des services					
Exercice	2024	BP 2025	BS 2025	2026	Ultérieurs	Total
Crédits de paiement	71 881,43 €	500 000 €	50 000 €	500 000 €	178 118,57 €	1 300 000 €

	AP 2024-4 : Dojo Le Quintrec Réhabilitation					
Exercice	2024	BP 2025	BS 2025	2026	Ultérieurs	Total
Crédits de paiement	2 652,00 €	400 000 €	-150 000 €	1 100 000 €	247 348,00 €	1 600 000 €

AP 2024-5 Acquisition de véhicules						
Exercice	2024	BP 2025	BS 2025	2026	Ultérieurs	Total
Crédits de paiement	125 850,37 €	250 000 €	200 000 €	124 149,63 €	0 €	700 000 €

AP 2025-1 Bâtiment municipal Place des cités – Restructuration et extension					
Exercice	BP 2025	BS 2025	2026	Ultérieurs	Total
Crédits de paiement	200 000 €	-50 000 €	1 250 000 €	3 050 000 €	4 450 000 €

AP 2025-2 Travaux d'aménagement extérieurs du Centre Technique Municipal					
Exercice	BP 2025	BS 2025	2026	Ultérieurs	Total
Crédit de paiement	300 000 €	-200 000 €	1 400 000 €	200 000 €	1 700 000 €

Également, et en cohérence avec l'approbation du programme de restauration de la Tour à Plomb, l'Autorisation de Programme Tour à Plomb travaux de restauration est révisée à hauteur de 1 800 000 euros, portant le montant global de l'Autorisation de Programme à hauteur de 4 800 000 euros TTC, selon l'échéancier suivant :

AP 2024-2 : Tour à Plomb travaux de restauration						
Exercice	2024	BP 2025	BS 2025	2026	Ultérieurs	Total
Crédits de paiement	25 186,16 €	300 000 €	-100 000 €	2 600 000 €	1 974 813,84 €	4 800 000 €

PROPOSITION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu les délibérations du Conseil Municipal n° 2024-63 et 2024-65 du 24 juin 2024 approuvant les résultats du compte administratif et procédant à l'affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2025-01 du 03 février 2025, approuvant le budget primitif de l'exercice 2025 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2025-43 du 31 mars 2025, approuvant la décision modificative n° 1 ;

Vu l'état des restes à réaliser annexé au compte administratif ;

Vu l'avis de la Commission Ressources Internes et Affaires Générales du 19 juin 2025 ;

Vu l'avis du Bureau Municipal du 23 juin 2025 ;

Vu la maquette budgétaire ci-annexée ;

Le rapporteur propose de voter sur le projet suivant :

- adopter le budget supplémentaire, tel que détaillé ci-dessous :

○ Recettes de fonctionnement

Chapitre	Recettes réelles	Recettes d'ordre	Total
002 - Résultat de fonctionnement reporté		1 022 451,02 €	1 022 451,02 €
73 - Impôts et taxes	- 128 020,00 €		- 128 020,00 €
74 - Dotations et participations	62 000,00 €		62 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement	- 66 020,00 €	1 022 451,02 €	956 431,02 €

○ Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Dépenses réelles	Dépenses d'ordre	Total
023 - Virement à la section d'investissement		849 931,02 €	849 931,02 €
011 - Charges à caractère général	106 500,00 €		106 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	- 50 000,00 €		- 50 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert		50 000,00 €	50 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	56 500,00 €	899 931,02 €	956 431,02 €

○ Recettes d'investissement

Chapitre	Restes à réaliser 2024 recettes	Recettes réelles	Recettes d'ordre	Total
021 - Virement de la section de fonctionnement			849 931,02 €	849 931,02 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé		3 144 633,98 €		3 144 633,98 €
16 - Emprunts et dettes assimilés		- 1 178 931,02		- 1 178 931,02 €
040 - Opérations patrimoniales			50 000,00 €	50 000,00 €
Total des recettes d'investissement	0,00 €	1 965 702,96 €	899 931,02 €	2 865 633,98 €

○ Dépenses d'investissement

Chapitre	Restes à réaliser 2024 dépenses	Dépenses réelles	Dépenses d'ordre	Total
001 - Solde d'investissement reporté			1 325 644,21 €	1 325 644,21 €
20 - Immobilisations incorporelles	118 111,20 €	- 154 000,00 €		- 35 888,80 €
21 - Immobilisations corporelles	249 002,73 €	175 000,00 €		424 002,73 €

23 – Immobilisations en cours	1 451 875,84 €	- 300 000,00 €		1 151 875,84 €
Total des dépenses d'investissement	1 818 989,77 €	- 279 000,00 €	1 325 644,21 €	2 865 633,98 €

- Approuver la révision des crédits de paiement 2025 des Autorisations de Programme votée dans le cadre des opérations suivantes :
 - o réaménagement des locaux des services, à hauteur de 50 000 euros,
 - o Tour à Plomb travaux de restauration, à hauteur de -100 000 euros,
 - o Dojo Le Quintrec Réhabilitation, à hauteur de -150 000 euros,
 - o acquisition de véhicules, à hauteur de 200 000 euros,
 - o bâtiment Place des cités - restructuration et extension, à hauteur de -50 000 euros,
 - o travaux d'aménagement extérieurs du CTM, à hauteur de -200 000 euros.
- Approuver la révision de l'Autorisation de Programme dans le cadre de l'opération Tour à Plomb travaux de restauration : 1 800 000 euros portant le montant global de l'Autorisation de Programme à hauteur de 4 800 000 euros TTC, selon l'échéancier présenté ci-dessus,
- autoriser Madame le Maire, ou son délégataire, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, la proposition du rapporteur par :

- **30 voix pour,**
- **3 votes contre de Monsieur Olivier FRANC, Monsieur Yvan VALLEE et Madame Ludivine BEN-BELLAL,**
- **1 Abstention de Monsieur Patrice BOLO.**

À Couëron, le

Michel Lucas
Le secrétaire de séance



Carole Grelaud

Maire



le Maire :

- certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de sa mise en ligne sur le site Internet de la Ville du
- et transmise en Préfecture le
- informe que la présente délibération est susceptible de recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette, 44000 Nantes) ou par télérecours <https://citoyens.telerecours.fr/> dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des formalités de publication.